

TRiSCOPE

MARS || 2017 || #014

> www.trith.fr - MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE TRITH-SAINT-LÉGER

[www.trith.fr]
TÉLÉCHARGER
LE TRISCOPE
(Rubrique triscope du mois)



06

DOSSIER...
L'eau « précieuse »



14

ZOOM SUR...
Mardi Gras des associations



SOM MAIRE

> C'est ouvert

Mairie

Place de la Résistance
Standard : 03 27 23 75 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30
Samedi matin de 8h30 à 11h30

Mairie annexe du Poirier

Rue Bessemer - 03 27 29 94 21
Du lundi au samedi aux mêmes
horaires que la mairie

Service Petite Enfance

Salle Paul Eluard - Avenue Clotaire Colin
03 27 24 69 26
Du lundi au samedi aux mêmes
horaires que la mairie

Service Jeunesse

Salle Paul Eluard - Avenue Clotaire Colin
03 27 24 69 26 - 03 27 24 69 36
Du lundi au samedi aux mêmes
horaires que la mairie

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Rue Henri Durre - 03 27 25 79 01
Lundi de 13h30 à 17h30
Du mardi au samedi aux mêmes
horaires que la mairie

Service municipal de la Culture

Rue Sautter - Hameau du Poirier
03 27 24 69 20
Du lundi au samedi aux mêmes
horaires que la mairie

Service municipal des sports

Place de la Résistance - 03 27 24 69 23
Du lundi au samedi aux mêmes
horaires que la mairie

Services techniques

Rue des Prés - 03 27 24 57 57

Médiathèque Gustave Ansart

Place Salengro - 03 27 20 25 00
Mardi : 10h-12h30 et 13h30-18h
Mercredi : 10h-12h30 et 13h30-18h
Jeudi : Fermée le matin - 13h30-18h
Vendredi : 10h-12h30 et 13h30-18h
Samedi : 9h30-12h30 et 13h30-17h
Dimanche : 10h-12h (18 décembre - 08 janvier)

Site multimédia municipal

Place Salengro - 03 27 20 25 06
Mardi/mercredi/vendredi :
10h - 12h30 et 13h30 - 17h
Jeudi : 13h30 - 17h - Samedi : 14h - 17h

La marmothèque

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h30
Samedi : 14h-17h
Dimanche : 10h-12h

Bibliothèque du Poirier

26 rue Berlioz - 03 27 41 34 73
Mercredi : 10h - 12h30 et 13h30 - 18h
Samedi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
(Secteur Jeunesse et Secteur Adulte)

Espace numérique de proximité

Rue du 8 mai 45 - 03 27 25 58 72

Piscine municipale

Rue Pierre Curie - 03 27 34 33 15
Mardi : 18h - 20h
Mercredi : 15h - 17h et 18h - 19h30
Jeudi : 18h - 20h
Vendredi de 16h15 à 17h30 (réservée au public
féminin à partir de 15 ans)
de 17h30 à 19h (public féminin à partir de 15 ans :
grand bassin)
Samedi : 8h15 à 12h - de 15h à 17h et de 18h à 20h
Dimanche : 9h15 à 12h30

08

PORTAIT...
La belle histoire...



09

DOSSIER...
Je respecte ma ville



12

ZOOM SUR...
ACM de février



16

ZOOM SUR...
Une randonnée géante



17

ZOOM SUR...
Moments forts
au théâtre des Forges



20

A L'AFFICHE
Au théâtre des Forges



TRISCOPE N°014 - MARS 2017

Mensuel édité par la mairie de Trith-Saint-Léger

Service Information et Communication :

19 rue des Prés, 59125 Trith-Saint-Léger / Tél. : 03 27 24 69 51
Courriel : communication@trith.fr - Site Internet : www.trith.fr

Directeur de la publication : Norbert Jessus

Rédaction et mise en page : Service Communication

Charte graphique : Service Communication

Impression : Imprimerie de l'Ostrevant

Tirage : 3 450 exemplaires

Distribution : Ostrevant Espace Services

EN TRAVAUX

SAMU



POLICE



POMPIER



Commissariat (Trith) : 03 27 47 78 51
Gendarmerie (Valenciennes) : 03 27 22 55 00
EDF dépannage : 08 10 33 35 59
GDF dépannage : 03 27 36 90 60
Service des eaux : 08 10 42 94 29
Enfance maltraitée : 119

SOS femmes battues : 01 40 33 80 60
Info-Drogues : 03 27 41 32 32
Alcooliques anonymes : 0820 32 68 83
Protection des animaux : 03 27 78 62 56
Centre anti-poison : 08 25 81 28 22

> Tour de garde

A la demande des médecins et de leur coordination, la liste des médecins de garde n'est plus rendue publique. Il vous faut impérativement composer le :

NUMÉRO RÉGULATEUR :

03 20 33 20 33

PHARMACIENS

Le tour de garde des pharmaciens de Trith-Saint-Léger a rejoint celui de Valenciennes-Sud. Dorénavant il faut appeler le commissariat de Valenciennes au 03 27 28 28 28 pour connaître les coordonnées de la pharmacie de garde.



EDITO

Le Maire
Norbert JESSUS

Chères Trithoises, chers Trithois,

Les pages de votre Triscopie consacrent ce mois-ci une large partie des reportages aux questions liées à l'environnement et au cadre de vie.

La municipalité engage beaucoup de dépenses pour l'entretien de ses espaces arborés, pour l'entretien de la voirie et pour la propreté de la Ville en général. L'eau est un enjeu majeur de civilisation, nous devons y apporter une attention particulière et les pages de votre mensuel évoquent sa gestion et son avenir.

Vivre dans une Ville propre n'est pas seulement l'affaire de la municipalité, mais bien l'affaire de toutes et tous. Dans nos colonnes, nous vous rappelons également les quelques règles élémentaires à bien connaître et à appliquer pour mieux vivre tous ensemble.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Passionnément vôtre !

Les permanences de vos élus



M. Clotaire COLIN

Judi de 15h00 à 17h00

Premier Adjoint chargé de la formation, de l'insertion professionnelle et du quotidien.



M^{me} Sylviane CARPENTIER

Mardi de 10h00 à 12h00

Adjointe à la promotion de la ville, communication, information.



M. Dominique SAVARY

Vendredi de 17h30 à 19h

Adjoint à la jeunesse et à la petite enfance.



M^{me} Malika YAHIAOUI

Mardi de 17h30 à 19h00

Adjointe à l'enseignement et aux affaires culturelles.



M. Philippe POTEAU

Lundi de 14h00 à 16h00

Adjoint au développement du commerce et de l'artisanat, aux fêtes et cérémonies.



M^{me} Patricia

HADOUX-DELOUVY

Vendredi de 10h à 12h

Adjointe aux oeuvres sociales, 3^{ème} âge.



M. Jean-Paul DUBOIS

Mercredi de 15h à 17h

Adjoint aux travaux et à l'urbanisme.



M^{me} Sabine POTEAU

Mercredi de 9h00 à 11h00

Adjointe à l'environnement, au cadre de vie et au développement durable.



LA RECETTE DU MOIS
par les chefs de la cuisine centrale :
YANNICK & LUDOVIC

PUDDING DU NORD AUX RAISINS

INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES

- 2 pains rassis (pain ou/baguettes)
- 1,5 litre de Lait (voire 2 litres)
- Rhum
- 125g de Raisins Secs de Corinthe
- 3 sachets de sucre vanillé
- 3 sachets de flan vanille non sucré
- 400g de vergeoise blonde ou
- 200g de blonde et 200g de vergeoise brune
- 4 à 5 oeufs
- Un peu de Cannelle (facultatif)
- Sucre Glace (facultatif)

PRÉPARATION

Mettre les raisins secs dans un bol et recouvrir de rhum. Laisser mariner 2 heures (au mieux, 1 nuit). Dans un grand saladier, émietter le pain rassis et verser 1,5L de lait dessus. Laisser le pain ramollir un moment et ajouter du lait si besoin. Le pain doit être bien imbibé. Malaxer avec les mains, il ne doit plus y avoir de morceaux. Préchauffer le four à 210°C.

Ajouter le sucre vanillé, le flan vanille non sucré, mélanger et ajouter la vergeoise et la cannelle (facultatif). Ajouter 1 à 1 les oeufs entiers et mélanger à nouveau.

Beurrer un grand moule rectangulaire ou le chemiser avec un papier sulfurisé. Ajouter les raisins marinés au rhum ainsi que le rhum de marinade. Mélanger à nouveau.

Verser la préparation dans le moule et enfourner pour 1/2 heure, puis baisser le four à 180 °C et laisser cuire environ 1 heure voire un peu plus en fonction de votre four. Laisser refroidir totalement avant de démouler. Saupoudrer de sucre glace (facultatif).

Se servir directement dans le plat.

BON APPÉTIT !!!



[www.trith.fr]
TÉLÉCHARGER
L'AGENDA DE L'ANNÉE
(Rubrique culture)



Découvrez votre portail
contributif à partir de
www.wikitrith.fr

>Etat civil

> Bienvenue aux bébés

Eliott BARATTE

Romane PAGÉE

Lina RENONCOURT
POTEAU

Esteban MONTUELLE

Ethano SPATOLA

> Ils nous ont quittés

Micheline DELTOMBE
née VITRANT

Marc PARENT

Marie GOSSE
née BAUSSART

Lucienne PAMART
née LECAS

Jocelyne LECLERCQ
née GODART

Jules LASO

Lisa DUREUTH
née MEYER

Samedi 18 Mars

Chorale Municipale
Concert de Printemps
Théâtre des Forges «René CARPENTIER» à 20h

Samedi 18 Mars

Club de Plongée Sous- Marine
Repas «anniversaire des 40 ans»
Salle des Fêtes du Centre

Samedi 18 Mars - Dimanche 19 Mars

Handi'foit pour toi - Book don
Assemblée Générale à 10h
Book don l'après-midi
Salle Jacques Prévert

Samedi 18 Mars - Dimanche 19 Mars

C.O.T. TIR - 2^{ème} tour du Challenge de
l'Avenir Nord - des Ecoles de Tir
Stand de Tir - rue Marceau

Vendredi 24 Mars

Les Pieds Trithois
Assemblée Générale
Salle des Fêtes du Centre de 16h à 21h

Samedi 25 Mars

Tennis Club Repas annuel du Club
Salle du Château Alnot à 19h

Samedi 25 Mars

Fanfare Municipale
Concert de Printemps
Théâtre des Forges «René CARPENTIER» à 20 h

Dimanche 26 Mars

FNACA - Repas des adhérents
Salle des Fêtes du Centre

Jeudi 30 Mars

Secours Populaire Français
Distribution de denrées
Salle des Fêtes du Centre de 9h à 16h

Samedi 1^{er} Avril

Comité des Fêtes de Saint-Léger
«Loto» Salle des Fêtes du Centre de 13h à 20h

Vendredi 7 Avril

Service Municipal de la Culture «Concert»
Théâtre des Forges «René CARPENTIER»

Samedi 8 Avril - Dimanche 9 Avril

C.O.T. TIR - 3^{ème} tour de Challenge de
l'Avenir Nord - des Ecoles de Tir
Stand de Tir - rue Marceau

Dimanche 9 Avril - Les 40/60 - « Sortie »**Dimanche 9 Avril**

Comité des Fêtes du Fort
«Bourse de Printemps»
Salle des Fêtes du Centre

Dimanche 9 Avril

Com'mi té d'TRITH
1^{er} Marché du Terroir
Place Roger Salengro de 6 h à 14 h

Mercredi 12 Avril

Secours Populaire Français
Distribution de chèques
Local du Secours Populaire Français de 9h30 à 10h30
Maison des Permanences de 14h à 15h

Vendredi 14 Avril

Service Municipal de la Culture
«Théâtre»
Théâtre des Forges «René CARPENTIER»

Samedi 15 Avril

Comité des Fêtes du Poirier
Repas Salle des Fêtes du Centre

> Monoxyde de carbone**Attention danger**

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi. Que faire si on soupçonne une intoxication? Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement. Dans ce cas aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres. Arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez au plus vite les locaux et bâtiments, appelez les secours, 112 numéro unique d'urgence européen, 18, sapeurs pompiers, 15 SAMU, ne réintégrez pas les lieux.

> Horaires du bureau de Poste

Le bureau de poste du centre change ses horaires à partir du 1^{er} janvier 2017

Lundi : 9h - 12h et 14h - 17h

Mardi : 9h - 12h et 14h - 17h

Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h

jeudi : 9h - 12h et 14h - 17h

vendredi : 10h - 12h et 14h - 17h

samedi : 9h - 12h

> Dimanche 19 Mars

Commémoration de la Fin de la Guerre
d'Algérie - Rassemblement à 10h30 au
Château Alnot

> Lundi 10 Avril**au Vendredi 21 Avril**

Service Jeunesse et Petite Enfance -
Vacances de « Pâques »

«Accueil Collectif des Mineurs»

Salle J Prévert - Salle du château Alnot et
Foyer.

> Inscriptions scolaires :

Les parents des enfants nés en 2014 ou en 2015 qui seront scolarisés pour la première fois en septembre 2017 et les parents dont les enfants vont être scolarisés en CP, sont priés de présenter en mairie, Service des affaires scolaires, munis du Livret de Famille et d'un justificatif de domicile avant les dates suivantes :

ECOLE MATERNELLE PAUL BERT, du lundi 24 avril 2017 au mercredi 24 mai 2017 sur rendez-vous.

Le vendredi 28 avril 2017 et le vendredi 5 mai 2017 de 8H30 à 11h00 et de 13H30 à 16H00.

ECOLE MATERNELLE JEAN MACÉ, le vendredi 28 avril 2017 et le vendredi 5 mai 2017 de 9H00 à 11H00 et de 13H30 à 15H00

Le mercredi 3 mai 2017 de 9H30 à 11H30.

ECOLE MATERNELLE GUSTAVE EIFFEL, le lundi 24 avril 2017 de 9H00 à 11H30 et de 13H30 à 17H00.

Du Mardi 25 avril 2017 au jeudi 4 mai 2017 sur rendez-vous.

ECOLE ELÉMENTAIRE LUCIE AUBRAC, le jeudi 11 mai 2017 de 9H00 à 15H00 et sur rendez-vous.

Ecole Elémentaire Jean Macé, le lundi 20 mars 2017 de 9H00 à 11H00 et de 14H00 à 15H30 et sur rendez-vous.

GRUPE GUSTAVE EIFFEL : pour les enfants inscrits en grande section maternelle, l'inscription en CP se fait automatiquement.

> SIAVED :

Les horaires du POINT INFO DECHETS ont évolué, désormais ils sont les suivants :

Du lundi au vendredi de 8H00 à 17H00.

Noces d'OR, de DIAMANT, de PALISSANDRE ou de PLATINE :

Les couples mariés totalisant 50, 60, 65 ou 70 ans de mariage dans l'année (mariage célébré en 1967-1957-1952 ou 1947, quelle que soit la date exacte du mariage) sont priés de se faire connaître à l'Hôtel de Ville-Service Etat Civil ou à la Mairie annexe **(avant le 30 avril 2017)**

**La réception aura lieu le
dimanche 28 mai 2017 à 11 heures,
au Théâtre des Forges «René CARPENTIER»**

Se munir du LIVRET de FAMILLE, d'un relevé d'identité bancaire et d'une photographie du mariage ou, à défaut, d'une photographie du couple, même récente.

L'eau, enjeu de civilisation.

Au cours des siècles passés, les utilisations humaines de l'eau n'ont eu aucune incidence sur la disponibilité en eau. Mais, avec le monde moderne, les aménagements et la maîtrise de l'eau de la nature par les Hommes ont transformé le régime des eaux et perturbé leurs fonctions naturelles.

i

La population mondiale était de 1,7 milliard d'individus en 1900, pour atteindre 7 milliards en 2011. Au rythme actuel, elle devrait dépasser les 9 milliards en 2025 et pourrait doubler d'ici la fin du XXI^{ème} siècle. Les répercussions sur les besoins en eau sont multiples : plus d'hommes signifie plus de personnes à désaltérer, plus d'activités humaines consommant de l'eau et plus de bouches à nourrir.

L'eau recouvre 72% de la surface du globe.

Son volume total est estimé à 1 400 millions de milliards de m³, ce qui représente un cube de plus de 1000kms de côté. Ce volume d'eau est stable. En 4,6 milliards d'années, il a été estimé que la quantité d'eau perdue (par dissociation de la molécule d'eau sous l'action du soleil qui libère de l'hydrogène) correspond à une hauteur de 3m sur la totalité de la surface de la Terre (source : BRGM - 2011).

Si la Terre est bien la planète de l'eau, c'est avant tout la planète de l'eau... salée dans les mers intérieures et les océans, mais aussi dans

certaines nappes souterraines, soit 97,2% du volume. Il ne reste donc plus que 2,8% pour l'ensemble des eaux douces. Dans ce faible pourcentage, les glaces et les neiges permanentes représentent 2,1% et l'eau douce disponible 0,7%.

Bien entendu, la répartition géographique réelle de l'eau sur la Terre montre une réalité bien éloignée de ces moyennes, avec une surface océanique nettement plus importante au Sud qu'au Nord. Une calotte épaisse de glace couvre tout le continent antarctique, alors qu'au Nord, il n'y a, en plus de la calotte du Groënland, que la glace qui flotte sur l'océan Arctique. Ces contrastes dans la répartition de l'eau liquide et solide renforcent les disparités dans la répartition de l'eau atmosphérique. Il existe en effet de grandes différences régionales du Nord au Sud liées aux variations de rayonnement solaire, qui ont une incidence entre les pôles et l'Equateur, et d'Est en Ouest selon les circulations atmosphériques et les barrières de reliefs. L'essentiel de l'eau atmosphérique se trouve dans la basse atmosphère, particulièrement le long des Tropiques, zones d'intense évaporation des eaux chaudes de la surface océanique. Au final, l'homme ne peut utiliser que moins d'1% du volume total d'eau douce présent sur Terre, soit environ

0,028% de l'hydrosphère. Ceci englobe les cours d'eau, les réservoirs naturels ou artificiels (lacs, barrages...) et les nappes souterraines dont la faible profondeur permet l'exploitation à des coûts abordables.

On évalue à 40 000 millions de km³/an, les ressources mondiales en eau continentale constituant la seule source d'eau douce renouvelable (pluie - évapotranspiration - évaporation) (source : ministère de l'écologie 2002). Ce qui équivaut à 5 700m³ par habitant et par an.

Les pays riches et les pays pauvres en eau

Les cycles climatiques passés et actuels ont façonné la géographie des ressources en eau. Celles-ci sont inégalement réparties entre les pays. Un tiers de la population mondiale est privé d'eau potable. 1,1 milliard de personnes réparties dans 80 pays, n'ont pas accès à une eau salubre, voyant leur développement entravé par ce problème. (Source : Banque Mondiale). Dans certains pays, moins de 40% de la population a accès à l'eau potable. C'est le cas du Cambodge, du Tchad, de l'Éthiopie, de la Mauritanie, de l'Afghanistan et d'Oman. Neuf pays «géants» de l'eau se partagent près de 60% des ressources naturelles renouvelables d'eau douce du monde. Leurs richesses se calculent en milliers de milliards de m³ par an ou km³ par an. Il s'agit du Brésil, de la Fédération Russe, de l'Indonésie, de la Chine, du Canada, des États-Unis, de la Colombie, du Pérou et de l'Inde.

A l'autre extrémité, un certain nombre de pays disposent de ressources extrêmement faibles, voire quasi nulles dont le niveau ne s'exprime qu'en millions de m³ : Koweït, Bahreïn, Emirats Arabes Unis, Malte, Libye, Singapour, Jordanie, Israël, Chypre.



Les perspectives

Depuis quelques années, des organisations onusiennes ont entrepris la réalisation d'une Vision Mondiale à long terme pour l'Eau, la Vie et l'Environnement. Cette vision doit entraîner la prise de conscience de l'importance d'une gestion durable de l'eau.

En effet, en 2025, 63% de la population mondiale devrait subir stress hydrique ou pénurie d'eau (source BRGM - 2011)

En 1950, la ressource mondiale en eau était estimée à 17000m³ par personne et par an. Du fait de la forte croissance démographique couplée à l'industrialisation, l'urbanisation et

l'intensification agricole, la ressource en eau renouvelable et disponible n'était plus que de 7 500m³ par personne et par an en 1995. Elle devrait chuter à moins de 5100 m³ en 2025 (source: Eurostat 2002). Dans les pays de l'Union Européenne, les ressources moyennes en eau s'établissent à 7000m³ par personne et par an (source : Eurostat 2002).

A l'échelle de la planète, les prélèvements d'eau ont été multipliés par plus de 7 entre 1900 et 1995. En rapportant l'ensemble des besoins actuels en eau de l'humanité à la population totale, on estime à 500m³ les besoins annuels moyens en eau, par habitant, tous usages confondus.

D'autres facteurs influent sur les consommations d'eau, tels que l'urbanisation et le niveau de développement des pays. En 1950, on comptait à travers le monde trois mégalo-poles de plus de 10 millions d'habitants, en 2000 on en recensait 21 et en 2025, elles sont estimées à 50.

L'eau, enjeu de développement durable

Depuis trois décennies, un nouveau concept régit les questions environnementales : «le développement durable». Il se propose de mettre en cohérence les aspects sociaux, environnementaux, économiques et culturels pour créer un modèle de développement régulant les inégalités. Cette nouvelle approche est étroitement liée à des enjeux de société dont l'environnement et la gestion de l'eau font partie.

L'eau douce disponible (0,26% du globe), seule ressource utilisable, est en quantité invariable alors que la population ne cesse d'augmenter et que la demande en eau est en pleine progression.

L'eau est inégalement répartie et la consommation varie selon les pays : 250 litres par jour et par habitant en Amérique du Nord, 100 à 230 litres en Europe, 150 litres pour un Français et moins de 10 litres en Afrique Subsaharienne.

Au cours du 21^{ème} siècle, l'eau et les ressources en eau se dégraderont. Il y aura de moins en moins d'eau utilisable sans traitement par l'homme.

Il faut noter que dans les pays défavorisés, les problèmes d'accès à l'eau ne sont pas toujours liés à l'absence de ressources en eau mais à un manque de moyens financiers ou/et une absence d'organisation pour rendre potable, stocker et distribuer l'eau aux populations.

PLUS LOCALEMENT

L'eau de votre robinet est puisée dans les nappes phréatiques de notre région. C'est en traversant les différentes couches du sol pour rejoindre les nappes, qu'elle se charge en calcaire. Si ce dernier est bon pour la santé, il l'est beaucoup moins pour notre confort et celui de nos installations.

A partir de 2018, des installations complémentaires équiperont les sites de production d'eau de notre région pour traiter la présence du calcaire à la source. Ces installations vont vous offrir une eau plus douce et bonne à boire.

OCTOBRE 2018 Marly, Aulnoy, Famars, Prouvy, Trith-Saint-Léger, La Sentinelle, Hérin et le quartier de la Briquette à Valenciennes auront une eau plus douce.

QUELS CHANGEMENTS A MON DOMICILE ?

Grâce au traitement du calcaire qui va se mettre en place, vous n'aurez plus besoin de votre installation personnelle. Vous pourrez débrancher votre adoucisseur dès que la commune sera concernée par la distribution d'eau adoucie.

Ce n'est pas le moment d'investir ou d'acheter un adoucisseur !!!

DES ECONOMIES A LA CLEF !

Avec une eau beaucoup plus douce, des centaines d'euros d'économie par an à la clef. Plus besoin de produits d'entretien pour l'adoucisseur, plus besoin d'acheter d'eau en bouteilles sans parler de l'allongement de la durée de vie des produits d'entretien.





C'est la belle histoire du mois !

C'est la belle histoire du mois !!! Quand une photo du Triscopie inspire une artiste peintre.

Quand l'équipe du Triscopie a été prévenue qu'une photo de couverture avait servi de modèle pour une toile, nous avons tout de suite pris rendez-vous avec Danièle.

Cette dernière a accepté de nous recevoir, de nous faire découvrir son atelier et elle nous a présenté la toile qui représente l'étang de Trih sous la neige et le verglas du mois de janvier dernier.

Danièle s'est découverte une passion pour la peinture il y a 7 ans environ. La passion de cette ancienne

bénévole de l'association «les blouses roses» est née lors des ateliers pratiques dispensés aux personnes âgées. Aujourd'hui, Danièle produit plusieurs oeuvres dans l'année, elle expose parfois pour des biennales et s'est investie dans un club local. Si sa préférence va à la peinture acrylique «plus facile à travailler», Danièle s'essaie également à la peinture à l'huile et à l'aquarelle. Une belle passion qui se transforme en belle histoire.



Flamiches et pizzas au menu

Les parents d'élèves du comité du groupe scolaire Gustave Eiffel ont mis la main à la pâte. C'est la cuisine de la salle Jacques Prévert qui a servi de cadre pour la confection de flamiches et de pizzas. Le comité en a vendu 70 que les parents d'élèves avaient préalablement commandées. Le produit de la vente servira à l'achat de matériel.

Bien dans ma ville, bien dans ma vie. **Je respecte ma ville.**

Ces pages sont l'expression d'un appel au civisme. L'ensemble des désagréments qui interviennent et qui sont réparés sont à la charge de la Ville donc de chacun. Les petits gestes du quotidien lorsqu'ils sont additionnés constituent selon qu'ils sont positifs ou négatifs un vecteur d'amélioration du cadre de vie et dans le sens contraire une dégradation de celui-ci. Pensons y chaque jour.

Entretien des chaussées et trottoirs :

Chacun a la responsabilité d'assurer régulièrement la propreté du trottoir et du caniveau situés devant son habitation. En période d'enneigement, les services municipaux passent très tôt le matin pour nettoyer la voirie mais il revient à chaque riverain de balayer la neige devant son habitation.



...Et les taches d'huile ?

L'article R*116-2 du code de la route stipule qu'il est interdit de nuire à la salubrité publique. Peuvent être puni d'amende, les personnes qui auront laissé écouler ou auront répandu ou jeté sur les voies publiques des substances susceptibles de nuire à la salubrité et à la sécurité publique ou d'incommoder le public.



Stationnement gênant à éviter :

Les trottoirs sont réservés aux piétons. Pensons à eux et particulièrement aux personnes qui se promènent avec les «poussettes d'enfants». Il est donc vivement conseillé de garer notre véhicule dans notre cour, notre garage ou sur un parking proche. L'article R417-9 stipule que tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers. L'article R417-10 stipule que tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation. Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur : les trottoirs, les passages ou accôtés réservés à la circulation des piétons, sur les voies vertes les bandes et pistes cyclables ainsi qu'en bordure des bandes cyclables...

Une véritable brigade propreté :

Le personnel des Ateliers Protégés sillonne la commune pour la rendre propre... leur sacs poubelles se remplissent de papiers, de canettes ou autres petits détritrus... plusieurs kilos par jour, plusieurs dizaines de kilos par semaine... Le civisme c'est aussi utiliser les poubelles disséminées dans la commune.





Environnement :

Des corbeilles pour les petits détrit. Faites en bon usage. Il en existe 93 réparties dans la commune. Des bacs pour le verre sont également installés.

Des corbeilles de propreté sont installées à différents endroits dans les quartiers de la commune. Evidemment, ces corbeilles ne sont pas destinées à recevoir des ordures ménagères, ce sont les poubelles familiales qui sont prévues à cet effet. Les corbeilles de propreté reçoivent les petits détrit : boîte de soda, papiers gras, mégots, tickets... Par ailleurs 4 grands bacs à verre sont installés dans la commune.



Lundi jour de collecte des ordures ménagères :

La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi. Les poubelles sont sorties la veille et rentrées le soir. Seuls les conteneurs de la CAPH sont collectés. Pour faciliter le travail des collecteurs, rendez les bacs visibles et disposez les poignées côté rue. Les bacs posés à côté des poubelles ne sont pas collectés. Les déchets verts ne sont pas collectés, ils doivent être amenés en déchèterie. Pour éviter d'avoir des poubelles trop chargées, n'hésitez pas à favoriser l'utilisation d'un composteur. La CAPH permet d'en disposer à des prix abordables.

Date de collectes : sélectif et verre pour les trois prochains mois : 20 mars, 3 et 17 avril, 15 et 29 mai.



Attention : ne pas confondre trottoir et crottoir

Même si selon certains «ça porte bonheur», avoir le pied dans une déjection canine est désagréable. Il n'est pas inutile de rappeler que des «pinces à crottes» sont mises gratuitement à disposition des propriétaires de chiens. Ces kits de ramassage sont disponibles en différents endroits dont les bâtiments publics. Toujours dans le registre canin, afin que les animaux ne soient pas considérés en état de divagation et donc emportés par la fourrière de la SDA, ils doivent être tenus en laisse... Et s'agissant de laisse, pourquoi ne pas y attacher un sachet... en cas de déjection...



L'interdiction du brûlage à l'air libre :

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage et autres pratiques similaires, constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation. S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers. Le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Encombrants : 18 mai - 9 novembre

Ce que je peux mettre aux encombrants : objets volumineux ne pouvant être collectés dans les ordures ménagères : matelas, meubles, sommiers, gros cartons, vélos, ferraille. Déchets provenant du bricolage familial : portes, fenêtres, meubles de cuisine et de salle de bain. Les objets ne doivent pas dépasser 1m80 et 70 kgs. Leurs arêtes doivent mesurer 60 cm. Les encombrants doivent être déposés devant l'habitation, la veille du jour de collecte après 18h ou le jour même avant 5h. Les encombrants ne sont pas collectés dans les cours et courées.

Ce que je ne peux pas mettre aux encombrants : déchets électriques et électronique : téléviseurs, ordinateurs, réfrigérateurs, congélateurs, électroménager, petits pareils électriques (radios réveil, grille-pain...) Déposez les en déchèterie ou retournez les au magasin dans les bornes spécifiques).

Déchets automobiles : pneus, carrosserie, batterie... Déchets amiante et de construction : tôles, briques, gravats, pierres, placoplâtre....

Toxiques : peintures, aérosols, produits phytosanitaires, huiles, (voiture, friture...), déchets verts, textiles.

Point Info Déchets : prenez note !

Dans le cadre de la reprise de la compétence collecte de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut et de la Communauté du Caudrésis-Catésis, le service Point Info Déchets sera opérationnel au SIAVED au numéro vert suivant :

POINT INFO DECHETS : 0800 775 537 - Mail : pointinfodéchets@siaved.fr

Il sera répondu à vos questions concernant les sujets ci-dessous :

>La collecte des déchets ménagers et assimilés : jour de collecte des différents flux de déchets - problème de ramassage - questions sur le tri des déchets, la nature des encombrants - relations avec les prestataires de service.

>Les points d'apport volontaire : les emplacements - les flux de déchets - les problèmes de fonctionnement - les problèmes de collecte.

Les bacs de collecte : réparation d'un bac cassé (roues, couvercle, charnières) - remplacement d'un bac hors d'usage ou disparu - nouvelle dotation.

Les déchèteries : horaires et jours d'ouverture - les déchets acceptés et refusés - l'obtention de la carte d'accès. Les composteurs : modalités d'acquisition d'un composteur. Si vous n'avez pas encore reçu votre «Pass déchets», n'ayez pas d'inquiétude, vous pourrez toujours accéder aux déchèteries avec votre carte actuelle ou un justificatif de domicile.

LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE.

QU'EST CE QUI CHANGE ?

Cette loi est applicable depuis le 1er janvier de cette année. Elle interdit aux personnes publiques donc à la Ville d'utiliser ou faire utiliser des produits phytosanitaires, hors produits de biocontrôle, pour l'entretien des espaces verts. Ne sont pas concernés, les cimetières, les terrains de sport, les voiries dans les zones étroites ou difficiles. Ainsi donc, le désherbage à certains endroits de la commune ne sera plus systématique. Des méthodes de désherbage alternatif seront utilisées.



«BALADES THERMIQUES»



La CAPH et la ville de Triith-Saint-Léger ont offert aux habitants de la commune, la possibilité de bénéficier d'une étude thermique de leur logement.

Après s'être inscrits en mairie et avoir reçu une invitation, plusieurs habitants de la commune ont pu obtenir l'aide d'un technicien de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut pour une étude portant sur l'efficacité thermique de leur logement.

Accompagné par des techniciens, les habitants concernés par l'étude se sont rendus à leur domicile pour les travaux pratiques.

Muni d'une caméra thermique permettant de scruter les logements, les Trihois inscrits pour cette balade ont pu comprendre « de visu » les explications données par les techniciens. Très utile pour appréhender le fonctionnement des déperditions thermiques, cette soirée a permis aux intéressés d'appréhender les phénomènes physiques et d'envisager ou non des travaux d'isolation.

De nombreuses possibilités s'offrent à celles et ceux qui souhaiteraient investir dans l'économie d'énergie. La Porte du Hainaut dédie un service à ces questions, propose des permanences et vous accompagne. Ce serait dommage de s'en priver.



PLUS D'INFOS SUR :
www.ademe.fr

et sur
www.porteduhainaut.fr

#ACM



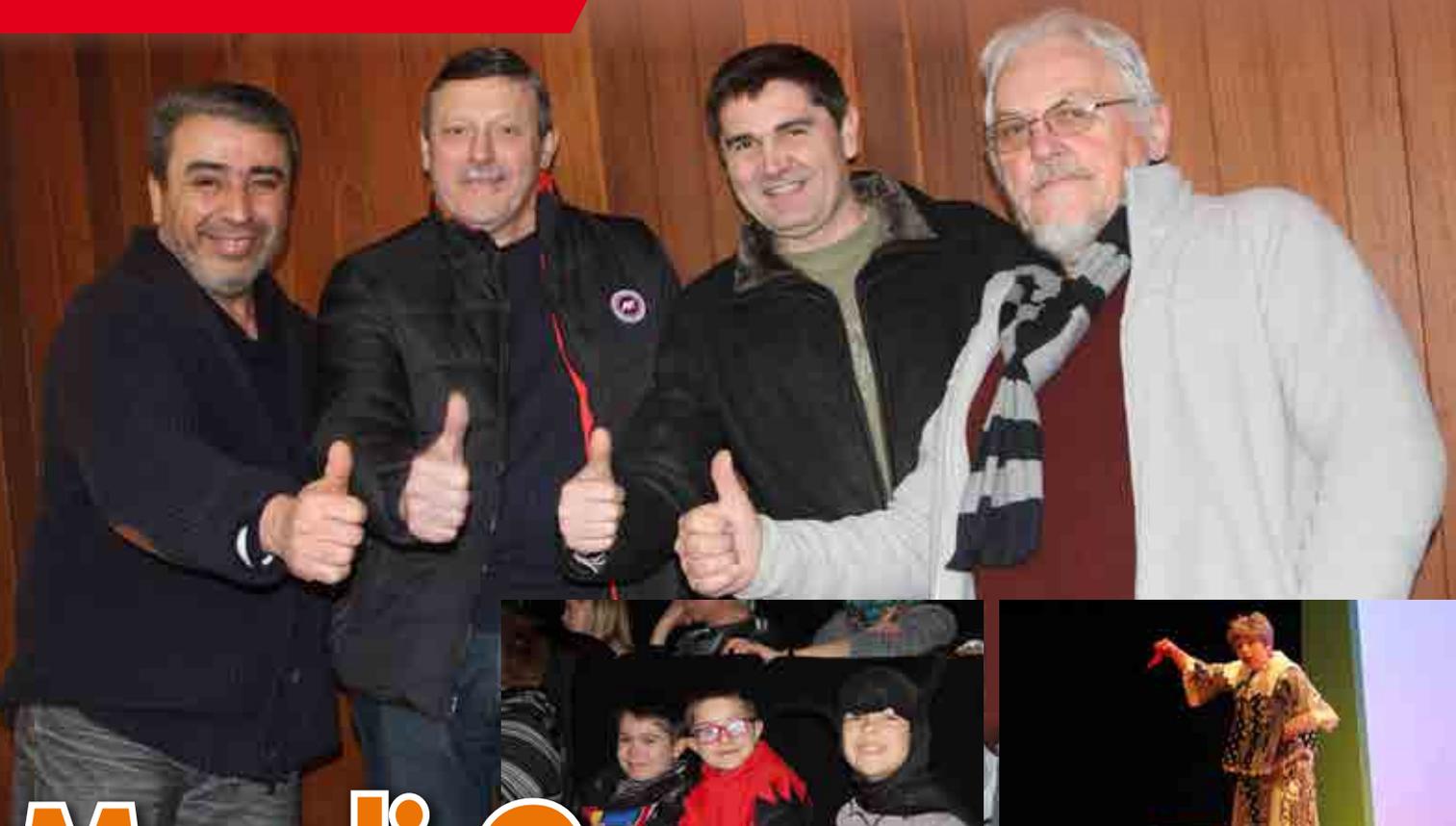
Vacances actives à l'ACM pour les enfants et les ados !

Vacances actives à l'ACM pour les enfants et les ados !
C'était pendant les vacances de février.

Au château Alnot, les petits de 3 à 6 ans, ont participé à des activités en rapport avec leur âge : jeux de connaissance, spectacle Calico Jack, activités manuelles, création de pâte à modeler, activités culinaires, participation aux Olympiades, grands jeux, jeu de mimes, atelier cirque, séances piscine, jeux musicaux... Les journées des plus grands, basés au complexe Eugène Philippe, étaient également bien remplies : jeux de présentation, confection d'éventails, activités extérieures, séances au Théâtre des Forges René Carpentier, construction de montgolfières, séances piscine, parties de handball, séances de bowling jeux musicaux, fabrication de totem, construction de carillons, rallye photo, boxe canadienne... Ces vacances de février ont aussi été l'occasion pour les adolescents de se retrouver au LCR. Trampoline Park, tournois de billard et de ping-pong, séances de cinéma, futsal, atelier cuisine, loto, laser game, atelier crêpes, tournoi de wii, étaient au programme de ces vacances actives. Les adolescents ont également été initiés au dessin de pictogramme. Cette initiation leur servira dans le cadre d'un projet de signalétique du LCR.







Mardi Gras

La fête du Mardi Gras a été célébrée dans la commune, par les comités de quartiers et la Ville. Cette initiative s'est adressée aux enfants. Ceux-ci ont répondu présents.

Les comités des fêtes du Fort, du Poirier, de Saint Léger, et Résid' en Fêtes avec leurs présidents respectifs : Daniel Clairbaux, Boussad

Yahiaoui, Jean-Claude Bellanger, Cédric Chopin et l'ensemble des membres des comités ont organisé un goûter pour les enfants dans la salle Jacques Prévert. Avant de pouvoir se remplir l'estomac, nos jeunes Trithois ont pu profiter d'un spectacle organisé par le Service Culturel. Les jeunes fréquentant l'ACM étaient également de la partie.



Les choristes en assemblée

Les membres de la chorale municipale ont tenu leur assemblée générale. Le temps fort de cette réunion annuelle fut sans conteste l'hommage rendu à Paulette Skornok qui continuera de chanter mais qui a décidé de quitter le poste de vice-présidente de l'association. Marcel Mahieux, président, et Stéphane Libert, chef de coeur ont félicité l'ensemble des choristes pour la qualité des concerts donnés en 2016. La chorale municipale compte désormais 54 membres.



Le bureau : président : Marcel Mahieux - vice-président : Francis Verriez - secrétaire : Sandrine Gumez - secrétaire adjointe : Annabelle Libert - trésorier : Jean Libert - trésorière adjointe : Nadine Bossy. Communication : Christelle Chopin.

Zoom sur...

#Donneurs de sang

1^{er} niveau avec insigne bronze :

Muriel Beck - Giovanni Bottaro - Maurane Cachoir
Valérie Delvigne - Gwendoline Dionnet - Francine
Dremière - Michèle El Kansouli - Isabelle Fréville -
Jean-Marc Gaillard - Morgane Gaillard - Karine
Gaillard - Margot Gauchy - Sandrine Glineur -
Marine Kolaric - Claudine Petitfrère - Clélia Tison -
Audrey Wasson - 2^{ème} niveau : Kévin Kozub - Céline
Savilly - Erwan Stankiewiez - Hacene Yahiaoui
3^{ème} niveau : Damien Dupont - 4^{ème} niveau : Joëlle
Damez - Patricia Delouvy -

LE BUREAU :

Président : Michel Vercauteren - **premier vice-
président** : Alain Macq - **vice-président** : Patrice
Cattiaux - **secrétaire** : Elisabeth Hotte - **secrétaire
adjoint** : Bernadette moult - **trésorier** : Valérie Coleau
trésoriers adjoints : Jean-Pierre Carlier - Patrick
Disant - **porte-drapeaux** : Raymond Cachoir - Marie-
Paule Cachoire - **administrateurs** : Claude Defrance
Maurice Dupont - Gwénael Lemoine - Philippe
Lemoine - Patrick Mouly.



la solidarité incarnée

L'assemblée générale des donneurs de sang a été l'occasion pour Michel Vercauteren, Président, de faire le point des activités de l'association 50 ans après sa création. Norbert Jessus, Maire, a chaleureusement félicité l'ensemble des donneurs pour leurs gestes répétés de solidarité.

476 donneurs se sont présentés aux matinées de prélèvement au cours de l'année 2016. Ils étaient 455 en 2015. Le nombre de nouveaux donneurs s'élève à 37. Ils étaient 38 en 2015. La hausse de 21 donneurs enregistrée ne doit pas masquer les besoins qui s'expriment pour faire face à la demande. En introduction de cette assemblée générale, Michel Vercauteren a fait observer une minute de silence à la mémoire de messieurs Yvon Desreux, ancien Maire de Verchain et Robert Lefebvre, anciens membres de l'amicale. Il rappela que c'est en 1966, que fut créée officiellement la section de Triith et environs des donneurs de sang

bénévoles du Valenciennois. La première assemblée générale a été organisée en 1967. «*Dans un secteur minier et sidérurgique où les traditions de solidarité étaient très développées, le comité s'étoffait rapidement et reçut de suite l'approbation et l'aide des élus locaux... Nous faisons de notre mieux pour rester dignes du flambeau que les anciens nous ont transmis*». Après ce rappel historique, Michel Vercauteren, remercia l'ensemble des bénévoles de la section pour leur présence aux diverses manifestations, distribution d'affiches auprès des commerçants, passage avec la sono dans les différentes communes, accueil des donneurs lors des collectes de sang. A l'issue de cette assemblée générale marquant le 50^{ème} anniversaire de l'association, Norbert Jessus, Maire, témoigna sa gratitude aux dirigeants et félicita l'ensemble des donneurs parmi lesquels ceux qui ont reçu un diplôme : «*reconnaissance publique de la noblesse et de la valeur du geste d'offrir son sang.*»

Club Féminin

Le club féminin du centre a tenu dernièrement son assemblée générale annuelle. L'occasion pour ses dames de faire le bilan et d'évoquer l'avenir et les activités programmées.

C'est par le rapport moral et financier que la présidente du club féminin a introduit la discussion. Evoquant tour à tour les activités de l'année passée, comme l'arbre de Noël, le repas de l'association ou encore les sorties au musée, la présidente a tenu à souligner que les adhésions étaient à la hausse et les finances parfaitement maîtrisées.

M. Dubois, Adjoint au Maire a salué, au nom de la municipalité, l'enthousiasme qui caractérise le club féminin du centre.

A l'issue des votes des bilans financier et moral et après le renouvellement du bureau, toutes et tous ont pu se retrouver autour d'un sympathique buffet...pour commencer l'année de façon conviviale.





La randonnée des géants

Cette page illustre la diversité des activités sportives et les initiatives qui connaissent toujours un franc succès, l'exemple par le tennis de table, les Pieds Trithois, le tennis.

La température proche de zéro n'a pas rebuté les centaines de marcheurs qui s'étaient donnés rendez-vous pour accomplir la traditionnelle Randonnée des Géants, organisée par le club de marche local Les Pieds Trithois. Norbert Jessus, Maire, Robert Lachage, conseiller municipal, Jean-Luc Ego, président des Pieds

Trithois, ont salué les marcheurs en donnant le départ de la randonnée. Deux parcours avait été balisés par les bénévoles. C'est sous le regard de Mononque Hubert que les participants ont pris une légère collation avant de commencer à mettre un pied devant l'autre.



En bref... sur les courts de Tennis

Dernièrement s'est déroulé le championnat de France de Tennis des 55 ans. Les épreuves avaient lieu sur les terrains couverts du club local. Plusieurs licenciés Trithois étaient inscrits pour ce challenge. Bravo aux organisateurs et compétiteurs pour leur engagement sportif.

Plein succès pour le tournoi double

Frédéric Denis, président du club de tennis de table, a organisé avec les bénévoles du comité, un tournoi double de niveau régional. Cette compétition s'est déroulée sur une journée. La salle Jacque Denis au complexe Jacques Anquetil située dans le quartier du Poirier avait été transformée pour l'occasion en véritable terrain de compétition où plusieurs tables permettaient des parties simultanées.

97 joueurs se sont affrontés raquette à la main. L'équipe trithoise Colin - Mortueux a tiré son épingle du jeu ainsi qu'Anthony Lernoold. Robert Lagache, conseiller municipal, délégué aux sports et activités physiques, a félicité les dirigeants pour leur sens de l'organisation et remercié les joueurs pour leur participation.





Zoom sur...

#Spectacles et cinéma au Théâtre des Forges René Carpentier :



Le plein de moments forts

Début d'année très éclectique pour le public du Théâtre des Forges René Carpentier. En effet, depuis fin janvier, plus de 900 personnes ont pu apprécier les illusions de Tim Silver, les chorégraphies de la Compagnie Niya, les musiques celtes et anglaises des guitaristes trithois (voir page 18) et les projections de l'association des rencontres audiovisuelles.



Avec ses numéros de magie et de grande illusion, Tim Silver a laissé parfois un bon nombre de spectateurs. Grâce à une bonne dose d'humour et un sens du spectacle développé, les numéros de carte, de lévitation ou de mentalisme de Tim Silver se sont succédés durant un spectacle dynamique, bien mené, sans aucun temps mort. Très complice avec le public qu'il n'hésite pas à interpellé ou à faire monter sur scène, ce jeune homme au charisme rayonnant et à l'immense talent a ainsi créé un show efficace, techniquement très précis, accompagné par des partenaires formidables, une musique percutante et une mise en scène haletante.



Autres artistes de talent, les danseurs de la compagnie Niya et le chorégraphe Rachid Hedli qui ont proposé une représentation de danse urbaine sur le thème de la mine. Sur une musique originale, les cinq danseurs ont évoqué par leurs corps, leurs mouvements, leurs attitudes le monde de la mine avec bien sûr le

travail en surface et au fond, mais aussi les accidents, les amitiés, les joies, les peines et les moments de solidarité. D'une grande émotion, ce spectacle a été aussi l'occasion pour les élèves de l'école de danse de partager la scène (pour clôturer une série d'ateliers) mais également de mener à bien une très belle rencontre.

Enfin, dans un style différent, l'association des rencontres audiovisuelles a présenté, outre la projection d'un film d'animation "Vice-Versa" (avec l'aide de la médiathèque), les traditionnels ciné-choco (pour les élèves des classes des CM1 et CM2 de la ville) et ciné-soupe. Après la diffusion des courts métrages, des discussions très intéressantes concernant les points forts des films, les techniques utilisées ou les sujets évoqués ont mis en lumière les différents aspects de la création des films courts.



Quand les élèves se donnent en spectacle

A l'école municipale de musique, on ne se contente pas de dispenser des cours de solfège ou d'instruments. Bien au contraire. Régulièrement, les élèves avec notamment la classe d'orchestre participent aux différentes animations organisées dans la ville ou l'arrondissement (fêtes de Noël, fêtes de quartier, etc...) ou s'inscrivent aux concours. En plus, les professeurs organisent aussi des auditions de classes instrumentales.

Après les auditions des élèves des classes de trombone (professeur : Sébastien Gonthier) et de piano (professeur : Didier Picavez) sur le thème de Paris, les guitaristes rock et classiques et leur professeur David Mahieux et Alain Derasse ont proposé un magnifique voyage en Angleterre et dans les pays celtes.

Au programme de cette belle soirée qui a réuni de très nombreux spectateurs, des musiques irlandaises, des morceaux des Beatles, d'Eric Clapton, des groupes The Police ou Pink Floyd brillamment interprétés par les musiciens trithois, mais surtout du travail, du talent et de la bonne humeur.





PENDANT LES TRAVAUX ... LE SERVICE DE LECTURE PUBLIQUE CONTINUE !

Comme le « Triscopes » du mois dernier vous en avait informé, le service de Lecture Publique vient d'être transféré à la Médiathèque Annexe du quartier du Poirier, 26 rue Hector Berlioz, en face de la salle Jacques-Prévert et à proximité immédiate du Service Culturel et du Théâtre des Forges-René Carpentier.

Prévisionnellement, le service y est installé jusque la fin de l'année 2017.

Les heures d'ouverture au public sont celles de la Médiathèque du mardi au samedi et deux dimanches matin par mois.

Des acquisitions régulières de nouveautés pour tous les âges vous seront naturellement proposées dans les domaines habituellement couverts par la Médiathèque (livres, CD, DVD).

Une information pratique concernant le stationnement des voitures rue Hector-Berlioz : le nombre de places de stationnement étant limité, il vous est recommandé de stationner sur le parking devant le groupe scolaire Gustave-Eiffel. Vous n'êtes qu'à deux-trois minutes à pied de la Médiathèque Annexe. (Voir plan ci-dessous).



Bibliothèque du Poirier

Rue Berlioz
59125 TRITH-SAINT-LEGER
Tél. : 03 27 41 37 73



Si, pour des raisons de santé, vous êtes empêché(e) de vous rendre en Médiathèque Annexe, sachez que le service de prêt de documents à domicile vous est toujours proposé (1 passage par mois en moyenne). Ce service, proposé aux seuls trithois, peut vous être rendu sur appel téléphonique afin de convenir d'un rendez-vous de passage.

Téléphone : 03.27.20.25.00 ou 03.27.41.34.73 (du mardi au vendredi).

A très bientôt donc pour de belles découvertes littéraires, musicales et cinématographiques !



Exposition d'art contemporain

/// Du 17 mars au 14 avril

Installations et sculptures :

«La bête au bois dormant»

travaux de Jean-François Flament, en mairie et au théâtre des forges René Carpentier

Concert

/// Samedi 25 mars 20h00

«Les Blaireaux» en fanfare



Avec la fanfare municipale dirigée par Jean-François Vanbeselaere et Philippe Cunin, le groupe proposera entre autres 9 morceaux d'une musique qui leur ressemble faite des personnages "foutraques", des chansons "blaireautiques" ...

Distribution : chant, guitare : Alexandre Lenoir ; claviers, choeurs : Anatole Zéphir ; saxophone, banjo, accordéon, choeurs : Cyrille Crépel ; trombone, choeurs : Pierre Marescaux ; basse, choeurs : Fabrice L'Homme ; batterie, choeurs : Stanislas Velliet. Et les musiciens de la Fanfare municipale de Trith-Saint-Léger présidée par Jean-Pierre Spar. Régie, lumières : Vincent Masschelein ; son : Benoît Béghin ; mise en scène : Marie Liagre ; arrangements pour harmonie : Manuel Doutrelant et Pierre Marescaux - Mentions obligatoires : avec le soutien du Conseil Général du Nord, de la région Nord-Pas-Calais, de la Ville de Lille, du Terrier Productions, de l'association Bazar et «Un monde en Fanfare» - Tarif : 9,10€

Musiques de films

/// Jeudi 30 et vendredi 31 mars 14h15 (représentations scolaires)

/// Vendredi 31 mars 20h00 (représentation tout public)

Dans le cadre des scènes plurielles de la CAPH et du Contrat Local d'Éducation Artistique

«Quatuor Vertigo»

Ce quatuor qui tient son nom du célèbre film d'Alfred Hitchcock, Vertigo, propose un programme riche en émotion avec des grands compositeurs de musique de film comme Bernard Herrmann, Michael Nyman, John Williams et Georges Delerue. Ce programme sera enrichi d'un des joyaux de la musique répétitive, le quatuor «Company» de Philip Glass. Rencontre avec l'équipe artistique à l'issue de la représentation.

avec : 1er violon : Fanny Peter ; 2nd violon : Marine Thorel ; Alto : Julien Debove et Violoncelle : Adrien Noble.

Tarif : 5€ - Sur réservation, par téléphone au 03 27 19 04 43 ou par mail à culture@agglomporteduhainaut.fr

Gratuit pour les moins de 16 ans, les lycéens, les étudiants, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux

Concerts rock

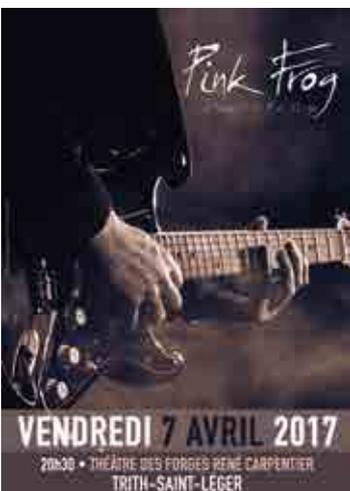
/// Vendredi 7 avril à 20h30

Pink Frog (Tribute to Pink Floyd)

et Zed Leppelin (tribute to Led Zeppelin en 1^{ère} partie)

Groupe rock amiénois composé de 5 musiciens passionnés par la musique de Pink Floyd et son univers, "Pink Frog" restitue très fidèlement le son, l'esprit et l'émotion des plus grands standards du groupe anglais en puisant dans le répertoire floydien de 1967 à 1979, depuis «The Piper at the Gates of Dawn» jusqu'à «The Wall.»

Zed Leppelin voit le jour en mars 2013, sous l'impulsion du batteur Vincent avec un seul défi : faire revivre l'extraordinaire expérience live de Led Zeppelin, en essayant de faire de chacun des concerts un voyage au coeur des années 70.



Avec : Vince à la batterie; Nico à la guitare, Thibault au chant, Sébastien ou Pascal à la basse - Tarif : 5,85€€

> INFOS & RÉSERVATIONS

Service culturel - Rue Sautter - Hameau du Poirier - Tél : 03 27 24 69 20

MERCI DE STATIONNER SUR LA PLACE A PROXIMITÉ DU THEATRE

Licence n°1 : 1029278 - Licence n°3 : 1029279

Théâtre, humour, jeune public

/// Vendredi 14 avril à 14h30

«Les pieds nickelés»

par la compagnie Franche Connexion
Une salle de théâtre. Le public installé attend. Trois individus entrent en scène par une bruyante effraction. Le spectacle commence, mais lequel exactement ? Celui improvisé sur l'instant par ces trois repris de justice en cavale, fraîchement évadés de la cellule d'à côté et obligés de prendre des rôles pour échapper à la police. Croquignol, Ribouldingue et Filochard, habitués de ce genre d'arrivées fracassantes sont dans leur élément sur cette scène et retrouvent vite les bons vieux réflexes qui ont fait leur fortune et leurs infortunes. Ce spectacle, sorte de cabaret déjanté, emmène les spectateurs dans l'univers du cinéma burlesque et du clown.

d'après Louis Forton ; Metteur en scène : Stéphane Titelein ; Comédiens : Stéphane Titelein, Olivier Brabant et Bruno Tuchszer ; création sonore : Charlie Giezek ; création lumière : Nicolas Faucheu ; costumière : Catherine Lefebvre ; production : Thomas Fontaine - Co-production : compagnie Franche Connexion, Maison de l'art et de la communication de Sallaumines, ville de Carvin et association Carvin Culture, soutenue par l'ADAMI, la SPEDIDAM, le conseil départemental du Pas de Calais, le Conseil Régional du Nord Pas de Calais, le centre culturel Matisse de Noyelles-Godault, la Makina à Hellemes, le Zeppelin à St André lez Lille et la ville de Douai - Tarif : 2,75€€



Bibliothèque du Poirier

/// Jeudi 30 mars et mardi 4 avril :

Après-midi jeux Adultes (Gratuit)

Les après-midi jeux ont lieu dans le bâtiment situé dans la cour du service culturel



> INFOS & RÉSERVATIONS

Rue Berlioz

Tél : 03 27 41 34 73

ABONNEZ-VOUS À
LA NEWSLETTER DE
VOTRE SERVICE CULTUREL

RECEVEZ CHAQUE MOIS
LE PROGRAMME DE VOS
ANIMATIONS ET SPECTACLES